

## **Facture**

Numéro de note Numéro doc.

8267277882 13.01.2025 40146330



Adresse de livraison: **EURO TECH CONSEIL BELLES** 35 RUE DE LA GRANGE AUX 75010 PARIS

Adresse de facturation: **EURO TECH CONSEIL BELLES** 35 RUE DE LA GRANGE AUX 75010 PARIS

Page 1/ 2

N° de commande / Date 1040637221 / 13.01.2025 N° de livraison / Date 7204093558 / 13.01.2025 ATALLAH, AHMED Votre compte chez nous 484497 Contact client Numéro TVA du client FR18429886542 **Contact TD SNX- Sales** Digitally Led Contact TD SNX- Finance VNo. bon d'achat / Date 20250113122229 / 13.01.2025 Rizlaine Mekhalif

N° d'art. Ligne	Description N° d'art.fabricant		Quantité	Prix unitaire	% VAT Montant E	EUR
Del. Grp	numéro EAN	N° d'art. client				
7469551	Aruba IOn 1430 16G Sw				20,00	%
000001	R8R47A#ABB		1	86,66 EUR	86,66	<b>EUR</b>
000	190017601984					
N° de série	CN49L480WW					
Total H.T.					86,66	EUR
Frais Logistique				9,90	<b>EUR</b>	
Bases T.V.A.				96,56	EUR	
Taux - Base de calcul - montant T.V.A.  NET A PAYER		20,00 %	96,56 EUR	19,31 <b>115,87</b>		

RPCP:

Notice officielle d.information sur la copie privée à : http://www.copieprivee.culture.gouv.fr Remboursement/exonération de la rémunération pour usage professionnel, http://www.copiefrance.fr

Référence à mentionner lors du règlement ou pour toute réclamation:

Mode d'expédition: PA - Paris

Mode de règlement:

30 jours nets / Traite LCR

Date d'échéance:

12.02.2025

N° TVA TD SYNNEX:

FR07722065638

0142011112

Facture en EUR, merci d'adresser votre règlement au RIB suivant : SWIFT code: CITIFRPP IBAN: FR76 1168 9007 0000 6555 1301 926

Conformément aux Conditions Générales de Vente de TD SYNNEX France, un escompte pour paiement anticipé calculé au taux annualisé de deux virgule cinq pourcent (2,5%) sera consenti par TD SYNNEX aux Clients bénéficiant d'une ligne de crédit en cas de paiement avec réception des fonds dans les dix (10) jours suivant la date de la facture.

Cet escompte est calculé sur le montant net encaissé.

Tout paiement postérieur à la date d.échéance entraîne l.exigibilité de pénalités de retard dont le taux est égal à trois (3) fois le taux d.intérêt légal en vigueur en France. Par ailleurs, conformément à l.article L. 441-10 du Code de commerce, tout retard de paiement entraîne de plein droit et sans qu.un rappel ne soit nécessaire, outre les intérêts de retard susmentionnés, une obligation pour le Client de payer une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de quarante euros hors taxes (40 euros H.T.) par facture.

La vente faisant l'objet des présentes est, de l'accord formel des parties, régie par les conditions générales de vente TD SYNNEX France que

l'acquéreur déclare expressément accepter, notamment la clause de réserve de propriété des biens vendus, au profit de TD SYNNEX, jusqu'au paiement intégral du prix. Pour visualiser vos factures, les CGV TD SYNNEX France, ou déclarer vos litiges (rubrique « service client online) rendez-vous sur https://fr.tdsynnex.com/

TD SYNNEX France S.A.S. ("nous") et TD SYNNEX UK Resources Limited ("TD SYNNEX UK") vous notifient par la présente qu'en tant que propriétaire légal et bénéficiaire de cette facture, avant la date d'échéance de cette facture, nous céderons dans chaque cas complètement tous nos droits, titres, intérêts et bénéfices liés à la créance résultant de cette facture (ou, le cas échéant, desdites factures antérieures) (les "Créances") à TD SYNNEX UK.

TD SYNNEX France S.A.S. au capital de 77.995.212 Euros

Siège Social & Bureaux 5, avenue de I.Europe Bussy Saint-Georges 77611 Marne - la- Vallee Cedex 3 Agence de Courbevoie Immeuble Sunside 34 rue Leonard de Vinci

92400 Courbevoie

TVA: FR 07 722065638 722 065 638 RCS Meaux APE 4651Z

web: https://fr.tdsynnex.com

Veuillez adresser votre règlement à TD SYNNEX France

Service Recourvement 0164762926 de9h30 - 13hetde 14ha15h





Numéro doc. 40146330

8267277882 13.01.2025



Page 2/ 2

Veuillez noter que (i) vous pouvez continuer à traiter avec nous en ce qui concerne les Créances, (ii) vous devez continuer à effectuer les paiements à notre bénéfice jusqu'à ce que vous receviez une notification contraire de la part de TD SYNNEX UK, (iii) nous vous donnons irrévocablement et inconditionnellement instruction et autorisation (cette autorisation ne pouvant être ni révoquée ni modifiée, malgré toute instruction précédente contraire), à la réception d'une notification de TD SYNNEX UK conformément à la précédente clause (ii) ci-dessus, de payer toute somme que vous nous devez au titre des Créances à TD SYNNEX UK (et non nous) ou tout autre compte que TD SYNNEX UK spécifie, et (iv) vous êtes autorisés à communiquer toute information relative aux Créances à TD SYNNEX UK, à la demande de ce dernier. TD SYNNEX UK et nou server payer restons à tout moment seule responsables envers vous de l'exécution de toutes les obligations relatives aux Créances et nous-mêmes restons à tout moment seuls responsables envers vous de l'exécution de toutes les obligations relatives aux Créances.

TVA: FR 07 722065638 722 065 638 RCS Meaux APE 4651Z

web: https://fr.tdsynnex.com

Veuillez adresser votre règlement à TD SYNNEX France

Service Recourvement 0164762926 de9h30 - 13hetde 14ha15h



0 825 32 8000